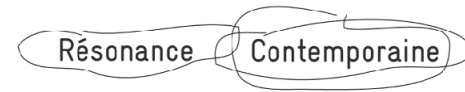


Résonance Contemporaine bénéficie du soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Rhône-Alpes au titre des ensembles conventionnés, du Conseil Régional Rhône-Alpe, du Conseil Général de l'Ain, de la Ville de Bourg-en-Bresse, de la SACEM, de la SPEDIDAM.



Mé
cé
nat

Josy Josserand - Directrice Administrative
Tél. 04 74 45 23 04
administration-rc@orange.fr
Résonance Contemporaine
14 rue des Casernes 01000 Bourg-en-Bresse
www.resonancecontemporaine.org

Mé
cé
nat

Soutenez Résonance Contemporaine

Soutenir Résonance Contemporaine, c'est :

- partager ses valeurs d'exigence et de qualité artistique
- aider au développement artistique des ensembles et la création musicale
- contribuer à développer les actions pour favoriser l'accès aux pratiques artistiques pour tous, et notamment pour les personnes en situation de handicap

Soutenir Résonance Contemporaine, c'est aider une structure dynamique qui a pour mission la **création**, la **diffusion** et la **promotion** de la **musique d'aujourd'hui** et du répertoire contemporain auprès d'un large public, grâce à ses deux ensembles: **Les Percussions de Treffort** et **l'Ensemble de Six Voix Solistes**, programmés régulièrement dans des salles de spectacles et des festivals en France et en Europe. Depuis 1987, Résonance Contemporaine poursuit un parcours riche en rencontres et en aventure humaine.

C'est aussi accompagner un **Pôle Ressources Culture et Handicap et Musique Contemporaine** reconnu, en lui permettant de développer des actions de sensibilisation, de formation, de médiation, de diffusion et de pratique musicale et artistique par tous les publics, et notamment par les personnes en situation de handicap.

Résonance Contemporaine souhaite développer une démarche de mécénat culturel, déjà existante depuis de nombreuses années.

En collaborant avec les entreprises, Résonance Contemporaine souhaite à la fois **tisser des partenariats** avec les **acteurs économiques du territoire**, contribuer à la **visibilité du tissu local**, départemental et régional, mais aussi rendre visibles ses actions au niveau **national et international**.

Les **particuliers** peuvent aussi contribuer au rayonnement de Résonance Contemporaine, et bénéficier de déductions fiscales.

Aider Résonance Contemporaine, c'est permettre ainsi :

- De **soutenir la diffusion** des créations musicales et le rayonnement des Percussions de Treffort et de l'Ensemble de Six Voix Solistes

- L'acquisition et l'entretien du **parc d'instruments de musique** de ces ensembles. L'achat de certains instruments coûte entre 300 et 10 000€ (Un daïko japonais vaut 2000€).

- Le développement de **commandes musicales** auprès de compositeurs, et ainsi de faire vivre et connaître la création musicale d'aujourd'hui. La commande d'œuvres musicales brèves pour les ensembles coûte entre 200 et 1000€

- De **favoriser l'accessibilité** à la culture et aux pratiques artistiques des personnes en situation de handicap, en soutenant des ateliers musicaux, la formation des accompagnants, la sensibilisation et la médiation des publics, l'acquisition de documents pour le fonds de documentation, lieu ressources ouvert à tous. L'achat de livres, partitions, CD et vidéos coûte 1500€ par an.

- D'aider la programmation de **7bis Chemin de Traverse**, rendez-vous printanier pluridisciplinaire, qui permet à un large public de découvrir des spectacles autour de la création d'aujourd'hui. Une édition coûte 20 000€.

Entreprises

Contribuez au développement d'une structure au rayonnement départemental, régional, national et international, reconnue pour ses actions autour de la création et pour l'accès à la culture et à la pratique artistique des personnes en situation de handicap.

Bénéficiez d'un **régime fiscal attractif** : réduction d'impôts de 60% du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires, avec report possible sur les 5 exercices suivants.

En savoir + : www.mecenat.culture.gouv.fr

Contreparties possibles

- **Visibilité** sur les différents **supports de communication** (logo sur les dépliants, affiches, site internet, programmes des concerts)

- **Invitations et tarifs préférentiels** aux concerts des ensembles, invitations à certaines manifestations

- Possibilité d'**assister à des réalisations artistiques** organisées dans le cadre de partenariats internationaux (à définir)

- Découvertes des **coulisses et des répétitions** des ensembles, rencontre avec le directeur artistique et les musiciens

- **Enregistrements audio et vidéo** de l'Ensemble de Six Voix Solistes et des Percussions de Treffort offerts

- Possibilité d'une **intervention sur mesure** de l'Ensemble de Six Voix Solistes et des Percussions de Treffort, lors d'un événement organisé par le mécène

Particuliers

Contribuez au développement d'une structure originale et participez à une aventure humaine riche.

Bénéficiez d'un **régime fiscal attractif** : réduction d'impôts de 66% du don, dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable, avec report possible sur les 5 années suivantes

En savoir + : www.mecenat.culture.gouv.fr

Ils nous soutiennent :

- **Caisse des dépôts**
Aide à la création du spectacle *Bruits de Couloirs*
- **Fondation Les Arts et les Autres (Fondation de France)**
Aide à l'achat d'instruments de musique
Aide à l'achat de matériel et à la publication du catalogue de l'exposition Arts Bis

Ils nous ont soutenu :

- **Mutuelle Intégrance**
- **Société Elie Lilly Pologne**